



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

sourds et malentendants

Question écrite n° 94038

### Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la situation des organismes de formation en langue des signes française (LSF), ainsi que des salariés souhaitant se former dans le cadre du compte personnel de formation (CPF) qui exclut la langue des signes. Les organismes précités se trouvent de fait dans une situation économique particulièrement fragile, alors que les besoins ne cessent de croître. Les seconds ne comprennent pas que les discours gouvernementaux souhaitant favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap et développer l'accès à la formation professionnelle ne franchissent pas la barrière des mots. Alors que l'accessibilité ne saurait se résumer au seul aménagement des espaces publics et du bâti, elle lui saurait gré de lui préciser quelles mesures elle envisage de mettre concrètement en œuvre pour rendre effectif l'accès aux formations LSF aux salariés.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marianne Dubois](#)

**Circonscription :** Loiret (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 94038

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [15 mars 2016](#), page 2140

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)